

Nous avons déjà exprimé notre désapprobation d'un organisme central d'information parce que ce n'est pas un moyen efficace de transmettre l'information au peuple. Nous estimons que ce n'est pas là le rôle véritable d'Information Canada bien qu'au dire de plusieurs critiques, il fasse fonction d'organisme central d'information, faisant preuve de plus d'indépendance qu'il n'en possède en réalité. Le Comité estime qu'en sa qualité d'organisme de direction et de coordination, Information Canada devrait attacher moins d'importance à son rôle d'initiateur de programmes d'information. A titre d'exemple, nous citerons le programme très critiqué de Service automatisé de réunion des informations (SARI). Bien que le projet n'ait jamais eu de suite, on avait proposé qu'Information Canada crée l'équivalent électronique d'un service de découpage des journaux, qui aurait fourni aux clients—moyennant un abonnement—les nouvelles concernant le gouvernement fédéral tirées de 76 quotidiens, de 11 stations radio A.M. et de 44 stations de télévision, y compris les réseaux nationaux. En dehors du fait que ce service aurait constitué une concurrence pour des entreprises équivalentes des secteurs privés, Information Canada se trouvait dans une situation morale difficile. Comme l'ont souligné à juste titre les éditorialistes, les employés des organes d'information n'auraient pas vu d'un œil favorable le plagiat de leur création par un organisme gouvernemental.

Ce genre de projet ambitieux ne correspond pas véritablement à un besoin manifeste. Il a eu pour seul résultat de provoquer une nouvelle vague de critiques à l'endroit d'Information Canada, critiques d'ailleurs bien méritées en l'occurrence. Cela ne veut pas dire qu'Information Canada devrait se contenter de suivre des lignes bien définies. Il y a encore dans le domaine de l'information des besoins nombreux et variés qui ne sont pas couverts par les programmes existants, et il faudrait les dépister constamment et les mettre en évidence. Par exemple, les changements de la politique du gouvernement à l'égard des autochtones du Nord pourraient également avoir certains effets sur ceux qui habitent dans le sud du Canada, et Information Canada devrait être au courant afin de s'assurer que ceux qui sont touchés par ces modifications de politique ou ceux qui sont intéressés par elles en soient bien informés par le ministère en cause. Comme exemple d'information d'ordre général fournie par Information Canada, nous pouvons citer la divulgation du Programme d'initiatives locales qui témoigne d'une coordination réussie des efforts d'information d'environ dix ministères et la publication d'ouvrages donnant un compte rendu succinct des sujets d'actualités.

Ces renseignements sont sans doute moins spectaculaires que le programme SARI, mais ce genre d'activités est certainement moins risqué et correspond davantage aux idéaux d'un organisme chargé de la réglementation. De même, il y a de nombreuses zones de recoupement de la politique gouvernementale qui ne sont pas la responsabilité exclusive d'un ministère. Les Affaires extérieures, l'Industrie, le Commerce et la Défense nationale peuvent tous être engagés dans des négociations commerciales avec des